



Bulletin de l'Association Genevoise du Coin de Terre
62 rue du Village – 1214 Vernier -
Tél. 022 782 02 92 - Fax 022 782 04 13

N° 36 de décembre 2004
e-mail :coindeterre@bluewin.ch

EDITORIAL

Chers membres,

Le 22 novembre 2004 a eu lieu une Assemblée générale extraordinaire. Les deux objets du vote étaient l'adoption de mesures transitoires et l'aménagement des règlements intérieurs (art. rp 16b et art. rc 21b) tels que demandés dans la lettre du Conseil d'Etat du 22 juin 2004.

Afin de se conformer à l'art. st 9c seuls les propriétaires et copropriétaires ont pris part à cette Assemblée générale extraordinaire.

436 personnes ont été convoquées
271 personnes étaient présentes
71 personnes étaient excusées
94 personnes étaient absentes.

Il faut relever que par suite de la séparation des votes par catégorie, certains membres jardiniers faisant partie du Comité Central n'ont pas été convoqués. Ce qui est paradoxal lorsque l'on sait qu'ils ont participé de façon active aux débats précédants l'assemblée ainsi qu'à l'établissement de l'ordre du jour.

Résultats des votes :

Pour les mesures transitoires

<i>votes exprimés</i>	264
<i>votes blancs</i>	9
<i>votes pris en compte</i>	255
<i>majorité des deux tiers</i>	170
<i>accepte</i>	150
<i>refuse</i>	105

Pour l'aménagement des règlements

<i>votes exprimés</i>	267
<i>votes blancs</i>	6
<i>votes pris en compte</i>	261
<i>majorité des deux tiers</i>	174
<i>accepte</i>	150

Bien que les « oui » soient majoritaires, ils n'ont pas atteint les 2/3 des voix.

Les deux sujets soumis au vote sont donc refusés.

Nos statuts actuels ne comprennent donc toujours pas de mesures transitoires.

Cela étant, les anciens droits de réméré signés pour une durée indéterminée sont toujours valables, au moins jusqu'en décembre 2018.

J'ai demandé un rendez-vous à Monsieur Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat, afin qu'une délégation du Comité Central composée de personnes représentant divers courants puisse discuter avec lui de l'avenir et de la pérennité du Coin de Terre.

Je profite de ce journal pour vous présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour de

Joyeuses Fêtes de Noël

et une très

Bonne Année 2005.

**La Présidente de l'AGCT
Suzanne OTZ**

Pendant les Fêtes, nos bureaux seront fermés du jeudi 23 décembre 2004 au dimanche 02 janvier 2005.